



CLASSIQUES  
GARNIER

JOHNSTON (Marlo), « Note sur la genèse du recueil *Contes du jour et de la nuit* »,  
in GLAUDES (Pierre), FONZI (Antonia), PAGÈS (Alain) (dir.), *Relire Maupassant.  
La Maison Tellier, Contes du jour et de la nuit*, p. 23-25

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-3920-9.p.0023](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-3920-9.p.0023)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2011. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## NOTE SUR LA GENÈSE DU RECUEIL *CONTES DU JOUR ET DE LA NUIT*

Pendant longtemps, on savait peu de l'histoire de *Contes du jour et de la nuit*. Récemment, de nouveaux éléments ont permis d'en éclairer la genèse<sup>1</sup>.

Début mars 1884<sup>2</sup>, Maupassant envoie à Catulle Mendès la liste de vingt nouvelles qu'il projette de publier dans son prochain recueil, *Miss Harriet*, chez Havard. Mais peu après, il décide d'y insérer « L'Héritage », une de ses plus longues nouvelles. Par conséquent, le nombre des récits qu'il destine à ce volume se réduit désormais à douze, comme en témoigne sa lettre du 6 mars à Havard<sup>3</sup>. À une exception près, *Le Modèle*, auquel il substituera *L'Âne*, ce seront, en effet, ces douze nouvelles qui paraîtront dans *Miss Harriet*. Restent à publier les dix qui en ont été retranchées.

Dans une lettre du 16 avril<sup>4</sup>, Maupassant propose aux éditeurs Rouveyre et Blond un nouveau volume. Ce serait, d'après le prix indiqué, une édition de luxe, donc comprenant un nombre de restreint de récits. Mais Rouveyre et Blond auront, quelques mois plus tard, des problèmes financiers et, en juillet, ils cesseront de payer les droits pour les *Contes de la bécasse*, c'est pourquoi le projet restera lettre morte.

Maupassant propose alors à Kistemaeckers un volume de dix nouvelles qui pourrait paraître en décembre 1884 ou en janvier 1885, précisant qu'il peut livrer immédiatement la moitié du manuscrit<sup>5</sup>. Il demande

---

1 Pour une présentation plus détaillée, voir Marlo Johnston, *Guy de Maupassant*, Paris, Fayard, « Biographies littéraires », à paraître en février 2012. Je remercie vivement Antonia Fonyi et Eléonore Reverzy de leur apport à cette note.

2 Lettre n° 439 dans l'édition de Jacques Suffel (*Correspondance*, Évreux, Le Cercle du Bibliophile, 1973, t. II, 243), datée par erreur de 1887 ; en fait, elle date de début mars 1884.

3 *Correspondance*, *id.*, lettre n° 313, t. II, p. 106.

4 *Correspondance*, *id.*, lettre n° 340, t. II, p. 142.

5 Un extrait de la lettre a été publié dans le catalogue de la vente de Van der Perre, Bruxelles, 5-6 novembre 1965, lot 784, puis dans celui de la vente Bradley Martin, Sotheby's, Monaco, 16-17 novembre 1994, lot 645.

une réponse rapide, parce que, si Kistemaeckers ne s'y intéresse pas, il compte donner le volume à Marpon. Mais Kistemaeckers, peut-on déduire d'une lettre de Maupassant<sup>1</sup>, répond avec une proposition à prix moindre. Maupassant refuse et l'affaire ne se fera pas.

Finalement, le volume paraîtra chez Marpon et Flammarion, à qui Rouveyre aura remis les nouvelles restées chez lui. En juillet 1884, à Charles Marpon, qui lui demande dix contes supplémentaires, Maupassant en envoie quatre, « L'Ami [Patience] », « Souvenir », « Le Lit 29 » et « La Dot », et lui propose de faire prendre au *Gil Blas* deux autres, « Le Crime du [sic] père Boniface » et « L'Aveu<sup>2</sup> », qui viennent de paraître respectivement le 24 juin et le 22 juillet. « J'ai envie d'appeler le volume *Poivre et sel* », ajoute-t-il<sup>3</sup>. Mais le 15 octobre, il écrit à Marpon : « En y songeant, je trouve mon titre fort médiocre et je préfère de beaucoup celui-ci *Contes du jour et de nuit*. » Puis, dans la même lettre :

Je ne sais si vous avez commencé la composition, mais je voudrais bien indiquer *l'ordre des nouvelles* pour ne pas laisser voisines celles qui se ressemblent et je n'ai plus la liste ni de celles remises par Rouveyre ni même des 6 que je viens de vous adresser. Pouvez-vous me l'envoyer<sup>4</sup> ?

Des six contes envoyés à Charles Marpon, seulement « Le Crime au père Boniface », « L'Aveu » et « Souvenir » paraîtront dans *Contes du jour et de la nuit*, les trois autres seront recueillis dans *Toine*, publié également par Marpon et Flammarion, en 1886.

Voici la liste des vingt nouvelles envoyées à Mendès et destinées primitivement à *Miss Harriet*, avec l'indication du recueil où chacune a fini par paraître :

« Miss Hastings » – portera le titre de « Miss Harriet » et paraîtra dans le recueil éponyme ;  
« Denis » – *Miss Harriet* ;

1 Lettre n° 361, à Henry Kistemaeckers, [1884], *Correspondance, id.*, t. II, p. 161.

2 Une autre nouvelle intitulée elle aussi « L'Aveu » a paru dans *Le Gaulois*, le 21 octobre 1883. Elle sera recueillie dans *Contes du jour et de la nuit* sous le titre de « La Confession ».

3 Lettre inédite publiée par Élisabeth Parinet, *La Librairie Flammarion 1875-1914*, Paris, IMEC, 1992, p. 325.

4 Catalogue de la vente Tajan, Paris, Drouot, 24 janvier 2006, lot 188, expert J. Benelli.

- « Le Père Milon » – ne sera pas recueilli du vivant de Maupassant ;  
« Mon Oncle Jules » – *Miss Harriet* ;  
« L'Aveu » – *Contes du jour et de la nuit* ;  
« Regret » – *Miss Harriet* ;  
« La Ficelle » – *Miss Harriet* ;  
« Le Vieux » – *Contes du jour et de la nuit* ;  
« La Main » – *Contes du jour et de la nuit* ;  
« Le Verrou » – *Les Sœurs Rondoli* ;  
« Le Bon jour » – *Miss Harriet*, sous le titre « L'Âne » ;  
« Tombouctou » – *Contes du jour et de la nuit* ;  
« La Martine » – *Le Rosier de Madame Husson* ;  
« Garçon, un bock!... » – *Miss Harriet* ;  
« Idylle » – *Miss Harriet* ;  
« La Mère Sauvage » – *Miss Harriet* ;  
« Le Baptême » – *Miss Harriet* ;  
« Le Père » – *Contes du jour et de la nuit* ;  
« Le Cas de Mme Luneau » – *Les Sœurs Rondoli* ;  
« Un sage » – *Les Sœurs Rondoli*.

Marlo JOHNSTON